

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE  
SOCIALE ET DE LA JUSTICE.  
-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----  
DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT  
-----

DECRET N° 87/717 du 30/11/87  
portant nomination de  
Monsieur BOUKAMBOU BEMBA Gérard, At-  
taché de Recherche de 6° échelon des  
cadres de la catégorie A hiérarchie I  
du Statut Particulier du Personnel de  
la Recherche Scientifique./-

LE PREMIER MINISTRE./-

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 075/84 du 7.12.84, portant ratification de l'Ordon-  
nance 019/84 du 23.1.84 portant modification de certaines dispositions  
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.62, portant statut général des fonc-  
tionnaires ;  
(/u l'arrêté 2007/FP du 21.6.58, fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret 59/23 du 30.1.59, fixant les conditions d'in-  
tégration dans les cadres des catégories B, C, D, E des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.62, fixant le régime des rémun-  
érations des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62, fixant la hiérarchisation  
des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62, fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62, portant statut  
général des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62, relatif à la nomination et  
à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/242 du 16.9.82, portant statut particulier  
du Personnel de la Recherche Scientifique ;  
(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67, réglementant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs  
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-  
sements, notamment en son article 1er § 2 ;  
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret 80/630 du 27.12.80, portant déblocage des avan-  
cements des Agents de l'Etat ;  
(/u le décret n°84/856 du 8.8.84, portant nomination du  
Premier Ministre ;  
(/u le décret 87/481 du 20.08.87, portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret 87/27 du 20.08.87 portant organisation des  
intérims des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret 85/260 du 5.3.85, déterminant le circuit d'ap-  
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions  
des situations administratives des Agents de l'Etat ;  
(/u le décret 84/842/MTPS.DGTFP.DFP du 7.8.84 portant inté-  
gration et nomination des fonctionnaires en service à la Direction Géné-  
rale de la Recherche Scientifique dans les cadres de la catégorie A  
hiérarchie I, du Statut particulier du Personnel Technique de la Recher-  
che Scientifique en tête Monsieur MADEMBO Célestin ;  
(/u le décret 82/865/MAE.SGAE.DAAF du 22.9.82, portant promo-  
tion au titre de l'année 1980 des fonctionnaires des cadres de la catégo-  
rie A, hiérarchie I des Service Techniques (Agriculture-Elevage- Génie  
Rural) ;  
(/u l'arrêté 4776/MTPS.DGTFP.DFP du 21.5.82 autorisant Mon-  
sieur BOUKAMBOU-BEMBA Gérard, Ingénieur de 4° échelon à suivre un stage  
de fonctionnement en Zootechnie aux Etats-Unis d'AMERIQUE ;

DGB

DCF

(/u la lettre n°1245/85 du 25 Octobre 1985 du Directeur du Contentieux ;

/) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n°82/842 du 16 Septembre 1982 susvisé, ~~Monsieur~~ BOUKAMBOU-BEMBA (Gérard) Attaché de Recherche de 6° échelon indice 1400 des cadres de la Catégorie A hiérarchie I du Statut Particulier de la Recherche Scientifique en service à Brazzaville, titulaire du diplôme du Docteur Ingénieur Agronome délivré par l'Université d'Etat d'Oregon (Etats Unis d'Amérique), est nommé Chargé de Recherche de 2° échelon indice 1400.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, (~~sera~~ enregistré, publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 30 NOVEMBRE 1987

Par le Premier Ministre,

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE  
DU TRAVAIL, DE LA SECURITE  
SOCIALE ET DE LA JUSTICE,

Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

Ange Edouard PCUNGUI.-

AMPLIATIONS:

- JORPC ..... 1
- DGFP/DGPCE ..... 3
- DGFP/BST ..... 1
- D.G.B. .... 3
- D.C.F. .... 2
- SGCM/BC ..... 2
- DRSC ..... 3
- DCSSIER ..... 3
- INTERESSE ..... 1./-